

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Raucoules (salle des associations),
sous la présidence de M. Pierre DURIEUX, Président.
(Secrétaire de séance : Bernard SOUVIGNET)*

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 26

Ayant pris part au vote
(vote public) : 27

- o Pour : 27
- o Contre : 0
- o Abstention : 0
- o Blanc : 0
- o Nul : 0

Date de convocation :

Le 12 mai 2026

Date d'affichage :

Le 12 mai 2026

DELIBERATION N° :

DC/2026-05-18/10

OBJET DE LA SEANCE :

Centres-bourgs

« Petites Villes de Demain »

Subvention Chef de projet

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, MARCON Pierrick, JACQUIOT Maxime, SABY François-Régis, SANIEL Alain, RUEL Pascal, JURY Gilles, DIGONNET Marc, SOUVIGNET Bernard, VACHER Claude, CLUZEL Mickaël, CHAPUIS Camille, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, RASCLE Bruno et Mmes BRUYERE Maud, DREVET Hélène, LIMAIEM Wahiba, SOUTRENON Maryline, VALLA Sophie, PATOUILLARD Marie-Christine, VALLET Pascale, DURIEUX Gladys et BARRALLON Nicole.

Excusé : Néant

Absent : Néant

Pouvoir : Mme Catherine MARCON donne pouvoir à Mme H. DREVET

M. le Président, rappelle la délibération du Conseil Communautaire n° DC/2020-11-02/05 du 2 novembre 2020 approuvant le principe de candidater à l'appel à projet national « Petites Villes de Demain » destiné à améliorer l'attractivité des Communes de moins de 20 000 habitants (programme dont la durée est de 6 ans, soit la durée du mandat municipal) et sollicitant l'inscription des Communes de Dunières, Montfaucon et Riotord pour le territoire de la Communauté de Communes.

Il expose que la candidature de la Communauté de Communes a été retenue par l'Etat fin 2020 pour les trois Communes concernées.

M. le Président rappelle également la délibération du Conseil Communautaire n° DC/2021-06-14/03 du 14 juin 2021 approuvant le recrutement d'un chef de projet « Petites Villes de Demain » et sollicitant une subvention pour le financement de ce poste pour la période novembre 2021 / octobre 2022 auprès de l'ANCT – Etat (50%) et la Banque des Territoires - Caisse des Dépôts et Consignations (25%) pour un montant maximal de subvention de 45 000 € par an, ainsi que la délibération n° DC/2024-04-08/24 du 8 avril 2024 sollicitant les mêmes subventions pour la période novembre 2024 / octobre 2025 et enfin la délibération n° DC/2025-03-17/15 du 17 mars 2025 sollicitant les mêmes subventions pour la période novembre 2025 / octobre 2026.

AR Prefecture

043-244300307-20260518-DC2026051810-DE
Reçu le 28/05/2026

M. le Président évoque qu'il convient de solliciter l'ANCT et la Banque des Territoires afin d'obtenir une subvention pour ce dossier et présente le plan de financement prévisionnel correspondant (demande sur 12 mois : novembre 2026 / octobre 2027 – à renouveler chaque année).

<u>Dépenses 2026-2027</u>		<u>Recettes</u>	
Salaires :	70 051 €	Etat (ANCT) :	30 000 €
2025-2026		Caisse des Dépôts :	15 000 €
		Autofinanc. :	25 051 €
	<hr/>		<hr/>
	70 051 €		70 051 €

M. le Président propose au Conseil Communautaire de se positionner sur ce dossier.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le principe de déposer des demandes de subvention pour le financement du poste de chef de projet « Petites Villes de Demain » intervenant pour le compte des Communes de Dunières, Montfaucon et Riotord,
- approuve le plan de financement prévisionnel correspondant présenté,
- sollicite auprès de l'Etat (ANCT) la subvention la plus élevée possible afin de financer ce poste (novembre 2026 / octobre 2027),
- sollicite auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des Territoires) la subvention la plus élevée possible afin de financer ce poste (novembre 2026 / octobre 2027),
- charge M. le Président d'engager les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier, et notamment le dépôt des demandes de subvention.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Pierre DURIEUX,
Président,

Bernard SOUVIGNET,
Secrétaire de séance,



AR Prefecture

043-244300307-20260518-DC2026051810-DE
Reçu le 28/05/2026

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

Affichage et publication effectués le